

Solidaires

Journal de l'Union syndicale Solidaires



RETRAITÉ-ES :



PREMIÈRE, DEUXIÈME,



TROISIÈME GÉNÉRATION



Liberté

égalité devant la loi de tous les citoyens sans distinction d'origine, de race ou de religion

Égalité

Fraternité

Pétition citoyenne

Signez l'appel en ligne !

[http://
nonalapolitiquedupilori.org](http://nonalapolitiquedupilori.org)

Face à la xénophobie et à la politique du pilori : liberté, égalité, fraternité. Les plus hautes autorités de l'Etat ont fait le choix de jeter à la vindicte publique des catégories entières de population : Gens du voyage accusés comme les étrangers d'être des auteurs de troubles, Français d'origine étrangère sur lesquels pèserait la menace d'être déçus de leur nationalité, parents d'enfants délinquants, etc. Voici que le président de la République accrédite aussi les vieux mensonges d'une immigration coûteuse et assimilée à la délinquance, et offre ainsi à la stigmatisation des millions de personnes en raison de leur origine ou de leur situation sociale.

Ce qui est à l'œuvre dans cette démarche ne s'inscrit pas dans le débat légitime, dans une démocratie, sur la manière d'assurer la sûreté républicaine. Le nécessaire respect de l'ordre public n'a pas à être utilisé pour créer des distinctions entre les habitants de ce pays et désigner des boucs émissaires. Ni pour instituer des peines de prison automatiques, contraires aux principes fondamentaux du droit pénal, à l'indépendance de la justice et à l'individualisation des peines.

La Constitution de la France, République laïque, démocratique et sociale, assure « l'égalité devant la loi de tous les citoyens sans distinction d'origine, de race ou de religion ». Nul, pas plus les élus de la nation que quiconque, n'a le droit de fouler au pied la Constitution et les principes les plus fondamentaux de la République.

Notre conscience nous interdit de nous taire et de laisser faire ce qui conduit à mettre en péril la paix civile. Nous voulons plus que jamais une République libre, égale et fraternelle.

Le travail, c'est la santé ?

3 questions à :

SNPST (Syndicat National des Professionnels de la Santé au Travail)

– Qu'est-ce que le SNPST ?

Le SNPST, Syndicat National des Professionnels de la Santé au Travail, est un syndicat professionnel qui regroupe tous les membres des professions de la santé au travail. Ce syndicat, sous le nom de SNPMT (syndicat national des médecins du travail) a tout d'abord, dès 1946, regroupé les médecins du travail puisqu'ils constituaient les seuls professionnels en charge par la loi d'« éviter toute altération de la santé des travailleurs du fait de leur travail ». Le SNPMT a toujours défendu la participation des infirmières au sein d'équipes médicales coopératives, ainsi que le travail en collaboration au sein de la pluridisciplinarité, c'est donc tout naturellement qu'il est devenu le SNPST pour accueillir tous les professionnels de la santé au travail.

Le SNPST défend les intérêts moraux et matériels, les droits et l'indépendance des professionnels de la Santé au Travail. Il se bat également pour faire respecter le rôle des professions de Santé au Travail dont le seul objet est, selon le Code International d'Éthique adopté par la Commission Internationale de la Santé au Travail (CIST) : « préserver la santé des travailleurs et promouvoir un milieu de travail sûr et sain ». Pour cela, le syndicat, tirant les leçons des échecs du passé, estime que les professionnels de santé au travail doivent bénéficier des moyens nécessaires à l'accomplissement de leurs missions et a fait les propositions de réforme de la santé au travail dans ce sens.

– Pourquoi êtes-vous opposés, avec le collectif Santé Travail, au projet du gouvernement concernant les services de santé au travail ?

Le projet de gouvernement reprend les propositions des employeurs qui présentent deux risques majeurs :

Un changement de nature des services de santé au travail (SST) introduisant la confusion entre prévention de la santé des travailleurs (mission des professionnels) et gestion des risques (obligation de sécurité de résultat pour les employeurs). Les SST

répondraient à un service de prévention-sécurité du point de vue des responsabilités de l'employeur.

Une gestion des services de santé au travail (SST) par les employeurs, ce qui est le cas actuellement, en leur donnant en plus les missions qui sont actuellement dévolues aux seuls professionnels de santé au travail, limitant ainsi considérablement l'indépendance de ces derniers. Or les directions des services ont depuis toujours œuvré afin de respecter à minima et au moindre coût la réglementation. Actuellement, les SST ne donnent pas aux professionnels de santé au travail les moyens nécessaires et suffisants pour les priorités de santé au travail. Les employeurs seraient ainsi placés en conflit d'intérêt

ou exclure de l'emploi, pour cela la notion d'aptitude au poste serait maintenue.

– Avez-vous des propositions alternatives ?

Le SNPST a fait depuis longtemps déjà des propositions publiées sous le titre « Pour une nouvelle prévention en santé au travail », consultable sur son site : <http://snpst.org>. Et qui préconise notamment :

Une mission commune, inscrite dans la loi, pour tous les professionnels de santé au travail, afin d'« éviter toute altération de la santé des travailleurs du fait de leur travail ».



majeur avec les choix organisationnels qui permettraient aux professionnels de santé au travail d'exercer leurs compétences dans l'accompagnement de la santé des salariés. C'est comme si on avait l'idée de confier la responsabilité de la lutte contre le tabagisme aux producteurs de cigarettes.

Par ailleurs, au prétexte de pénurie de médecins, le projet de réforme tente de détruire la clinique médicale du travail en éloignant le médecin du travail et son équipe de la consultation des salariés, en orientant toute la prévention sur la seule approche collective, en envisageant de confier certaines visites médicales aux médecins traitants ou de les espacer alors qu'un suivi régulier est de plus en plus nécessaire dans le contexte d'organisations du travail de plus en plus pathogènes. Enfin ces visites médicales ne répondent alors qu'au seul besoin de maintien de l'employabilité du travailleur. Le médecin du travail ne servirait qu'à maintenir

Un statut garantissant l'indépendance de tous les professionnels de la santé au travail dans l'exercice de leur mission.

L'intégration de la prévention en santé au travail dans le système de santé publique avec le rattachement des SST au ministère de la santé afin de se libérer des problématiques de négociations, inacceptables en matière de santé.

La suppression de tout avis d'aptitude qui entrave l'action de prévention du médecin du travail.

La mise en place d'agences de santé au travail financées par les entreprises : Une agence nationale de santé au travail indépendante qui fixe des objectifs en santé au travail et coordonne l'action des agences régionales. Des agences régionales avec une mission essentiellement technique, de fournir les moyens aux professionnels de santé au travail afin d'assurer leurs missions, et de répondre en termes techniques aux demandes

des entreprises sur la prévention en santé au travail et l'identification des risques. Les employeurs siègent de façon minoritaire dans les conseils d'administration, et les professionnels de santé sont représentés dans le conseil technique.

Les agences régionales assurent le suivi de tous les travailleurs salariés, indépendants, chômeurs ou retraités.

Elle assure le bon fonctionnement de la coopération pluridisciplinaire de haut niveau, et l'action du pôle médical par la mise en place d'équipes médicales coopératives (médecin du travail, infirmière du travail, assistante médicale) qui pratiquent une clinique médicale du travail pour permettre au travailleur d'être acteur de sa santé au travail.

Ceci nécessite un renforcement du contrôle des services de l'Etat, la mise en place des moyens permettant une meilleure implication des salariés et de leurs représentants.

SNPST

12 impasse Mas, 31000 Toulouse

tél. 05 61 99 20 77

mail : contact@snpst.org

<http://snpst.org>

« Et voilà le travail », le film...

L'Union syndicale Solidaires et le CEFI Solidaires ont réalisé un film sur les journées « Et voilà le travail » des 9 et 10 mars 2010. Ce DVD se veut le reflet de ces deux journées et un point d'appui pour poursuivre le travail, dépasser l'isolement dans lequel chacun se trouve. Il peut servir de support pour ouvrir le débat avec les salariés et les militants pour trouver les voies pour remettre les questions du travail au cœur de l'action et de l'activité syndicale au même titre que les questions des salaires, de l'emploi et de service public.

Le 13 octobre il servira de support à une rencontre organisée avec de nombreux acteurs de la santé au travail (médecins, chercheurs, journalistes, sociologues, syndicalistes) qui doit nous permettre de mettre en place un réseau pour poursuivre un travail collectif autour de la question du travail.

Le film est d'une durée de 58'50 et le coût unitaire d'un DVD port compris est de 5 € (les envois sont centralisés sur les fédérations ou syndicats et les solidaires locaux)

expressions **Solidaires**

Ce 4 pages propose des informations à travailler et diffuser pour la réflexion et l'action.

La coupe est pleine !

Raffles, expulsions, stigmatisations d'une partie de la population, propos haineux, « propositions » démagogiques et inapplicables : le gouvernement a franchi un cap dans la mise en œuvre d'une politique qui rappelle les heures les plus sombres de l'Histoire contemporaine.

Cette radicalisation vers l'extrême-droite vise à faire passer au second plan des dossiers bien plus gênants pour les gouvernements : le projet de loi sur les retraites, la multiplication des mesures antisociales, l'affaire Woerth- Bettencourt...

Estrosi, « Ministre d'Etat », se permet de déclarer publiquement qu'il faut choisir entre « être français ou voyou » ; il est bien silencieux face à ces voyous de patrons qui jettent à la rue les salarié-e-s, escroquent la Sécurité Sociale, et, par les accidents du travail dont ils sont responsables, tuent au boulot des milliers de travailleurs/ses chaque année !

Le gouvernement a recours à la vieille tactique du bouc émissaire. Les combats du Réseau Education Sans Frontières contre l'expulsion des jeunes scolarisés et de leur famille, celui du collectif Uni(e)s Contre l'Immigration Jetable (UCIJ) contre les lois anti immigré-e-s, les campagnes contre le racket des cotisations sociales,

les grèves des travailleurs et travailleuses sans papiers pour leur régularisation, ou encore les campagnes pour le droit de vote des immigré-e-s, sont autant de fronts de résistance indispensables, pour l'égalité des droits.

Toutes ces batailles partielles peuvent arracher de nouveaux droits. Mais la question d'une lutte globale ciblant la logique d'ensemble des politiques anti-immigré-e-s devient cruciale pour qu'advienne un autre « vivre ensemble ». La création d'un front large de mobilisation contre les dernières mesures xénophobes et sécuritaires de Sarkozy est une avancée : les rassemblements et manifestations du 4 septembre en sont l'illustration. Cette unité doit se retrouver dans les entreprises et les localités pour agir ensemble, concrètement : pour des droits égaux en matière de travail, logement, éducation, santé, vote, protection sociale...

La protection sociale, c'est aussi le combat pour les retraites. Le gouvernement et sa majorité parlementaire sont aux ordres des plus riches. Face à eux, nous affirmons la solidarité des travailleurs/ses : secteurs public et privé, en activité et en retraite, avec ou sans emploi, femmes et hommes, français-e-s et immigré-e-s, ... nous luttons ensemble ! Pour gagner sur

ce dossier il faut un rapport de forces très fort et construire une grève générale. Nous avons proposé, dès l'intersyndicale du 23 août, que les suites de la journée de grève et manifestations du 7 septembre soient définies unitairement, et rapidement. Il a fallu attendre le lendemain du 7 pour décider les suites : ce qui pose bien sûr la question des stratégies syndicales des uns et des autres !

Les collectifs unitaires citoyens, constitués autour de l'Appel Attac / Copernic, sont un outil pour rassembler très largement, au-delà des seuls syndicalistes, tous ceux et celles motivés par leur attachement au système de retraites par répartition, son amélioration reposant sur une autre répartition des richesses !

Débattons avec les militant-e-s d'autres syndicats qui veulent, comme nous, gagner contre ce gouvernement, organisons des réunions publiques unitaires, faisons connaître les propositions de Solidaires : diffusons massivement nos tracts, dans nos entreprises et services, mais aussi aux portes de celles où nous ne sommes pas encore implantés, dans les gares, les marchés, etc.

Tout est possible !

Luttons ensemble au niveau européen !

Sous prétexte de réduction des déficits publics, ce sont tous les outils de solidarité qui sont aujourd'hui attaqués par les différents gouvernements européens. Les mobilisations se multiplient pays par pays, mais au-delà de ces indispensables batailles, il est crucial de favoriser la construction d'une riposte continentale.

L'histoire de la construction européenne est marquée par le néolibéralisme qui s'est imposé progressivement. Après une cinquantaine d'années d'existence, l'Union européenne (UE) apparaît comme un espace basé sur la concurrence entre les Etats, sur le dumping fiscal et social avec des règles visant à exclure le plus possible l'intervention politique de la sphère économique et monétaire.

La crise comme révélateur

Les différentes phases de la crise ont mis en évidence la nécessité d'une remise en cause radicale de la construction européenne. Face à la crise financière, qui a rapidement muté en crise économique globale, l'UE a été incapable de répondre d'une seule voix et la zone Euro, vantée pour sa stabilité, a été la proie des attaques spéculatives des marchés financiers. Elle a été au bord de l'effondrement et le plan européen adopté en mai 2010 dans l'urgence ne fait que repousser les problèmes. plan, avec notamment l'annonce de la constitution d'un Fonds de stabilisation, a été adopté par les gouvernements sous l'égide de la Banque centrale européenne (BCE) et du Fonds monétaire international (FMI). Outre que les sommes concernées seront probablement insuffisantes en cas d'attaques contre les dettes publiques de plusieurs Etats, les gouvernements ont continué en cette occasion à se mettre volontairement dans la main des marchés à travers des emprunts sur ceux-ci. De plus, aucune mesure de régulation des marchés n'a été décidée, ce plan s'accompagne de l'annonce d'une cure d'austérité généralisée sous l'égide du FMI.

Un scénario catastrophe n'est pas exclu

Les mesures privilégiées par les gouvernements européens risquent de faire replonger l'UE dans la récession. Réductions massives des dépenses publiques, baisse des salaires des fonctionnaires, attaques contre le droit du travail... Tout cela rappelle les orientations mises en œuvre pendant la crise de 1929 et qui avaient conduit à la Grande dépression des années 1930. Ce serait non pas

seulement un pays qui serait touché, mais toute l'UE. La situation qu'a connue la Grèce serait étendue à toute l'Europe avec un risque de défaut de paiement des Etats les plus fragiles... et une nouvelle crise financière qui touchera les banques possédant des obligations de ces Etats avec une accélération de la spirale dépressive, de nouvelles attaques contre l'Euro... Une évolution de ce type n'est aujourd'hui pas exclue.

De nouvelles orientations s'imposent

Ce scénario peut être évité, mais cela suppose une remise en question radicale de la construction européenne à plusieurs niveaux, notamment :

– La sphère financière : Il s'agit de prendre des mesures visant non pas à « rassurer les marchés » mais à leur « casser les reins » afin de remettre la finance à une place subordonnée dans l'activité économique.

– L'activité productive : Celle-ci doit être réorientée et centrée sur la satisfaction des besoins sociaux, la réduction des inégalités et la mise en œuvre des impératifs écologiques.

– L'architecture institutionnelle de l'UE : Il faut une refondation de l'UE qui permette à la fois plus de démocratie et d'intervention des citoyen·nes en Europe et plus de coopération entre les Etats.

Construire un rapport de force au niveau européen

Pour imposer de tels changements, il faudrait des mobilisations européennes considérables dont nous sommes loin pour l'heure. Afin d'impulser une telle dynamique, les victoires au niveau national sont évidemment essentielles, mais elles resteront insuffisantes si rien n'est proposé au niveau européen. C'est dans ce sens que Solidaires, malgré ses moyens limités à l'échelle européenne, essaye de peser au maximum.

La Confédération européenne des syndicats (CES) organise une journée européenne contre la crise et ses effets le 29 septembre avec une Euro-manifestation

à Bruxelles et des actions dans certains pays. Même si nous ne partageons pas toutes les positions de la CES, une journée de mobilisation commune en Europe est une initiative juste pour mettre en avant les convergences des luttes et les solidarités face au patronat européen et aux orientations libérales de l'UE. Nous avons intérêt à ce que cette journée soit une réussite et une « vraie » journée de mobilisation au niveau européen d'autant

que cette date a été reprise par l'assemblée des mouvements sociaux lors du Forum social européen d'Istanbul. C'est dans ce sens que Solidaires a été à l'initiative d'un appel signé par plusieurs syndicats d'Europe. Plus que jamais, le mouvement syndical doit agir à travers les frontières. Partout, il faut développer et coordonner le syndicalisme et les luttes sociales, et construire ensemble la résistance commune au niveau européen !

Allemagne C'est la guerre des marchands et des producteurs d'armes que nous devons payer

Le gouvernement prépare des mesures d'austérité contre les chômeurs/ses. Le gouvernement semble assez fragile surtout à cause de sa politique extérieure, de son engagement dans la guerre en Afghanistan. L'impopularité de cette guerre, le désaccord avec la participation des troupes allemandes ont beaucoup augmenté avec la crise. Beaucoup de gens disent « cette guerre, jamais ils ne vont la gagner. C'est la guerre des marchands et des producteurs d'armes que nous devons payer ».

Dans les secteurs clés de l'économie allemande – automobiles et machines-outils – la situation des différentes grandes entreprises est diverse. Volkswagen, Audi n'ont aucun problème. La production a augmenté, surtout avec les exportations vers la Chine et le Japon. Il en est de même avec les autres marques de luxe comme Mercedes et BMW qui exportent beaucoup vers les marchés asiatiques. La situation chez Toyota est très critique : la production européenne a chuté à quasiment de moitié, et le patronat met en place des départs « volontaires » avec une prime. Même chose chez GM/Opel. Ford au contraire est dans une situation assez équilibrée avec des marchés stables.

Le secteur où il y a plus de tensions, c'est le transport et surtout le chemin de fer. Les syndicats de cheminot·e·s préparent des actions pour les prochains mois ; ils réclament une convention collective unique pour tous les agents de conduite, qu'ils soient de la Deutsche Bahn ou des entreprises privées. Par ailleurs, il y a beaucoup de problèmes techniques sur les rails – des accidents et des défaillances techniques dues à la maintenance mal assurée, faute de moyens.

Une grande manifestation nationale, organisée notamment par les mouvements des chômeurs/ses, a eu lieu à Berlin le 4 septembre, contre la pauvreté grandissante. Pour le 29 septembre, des manifestations auront lieu dans toute l'Allemagne, à l'appel des comités « nous ne paierons pas votre crise », de la confédération DGB et des syndicats sectoriels (IG-Metall, ver.di, ...)

Le mois de septembre est aussi rythmé, par de grandes mobilisations du mouvement antinucélaire qui est capable de mobiliser les paysan·ne·s, plus largement les populations des régions concernées par la prolongation de la durée de fonctionnement des centrales nucléaires. Une partie des syndicats se mobilise aussi. Ça va aboutir à une grande marche des tracteurs vers Berlin pour encercler le Parlement. Ça ressemble un peu au Larzac, car les paysans de la région du Wendland ou nord de l'Allemagne sont la base de

cette mobilisation très, très populaire et militante. Ce mouvement est très marqué dans ses actions par une désobéissance civile très offensive et courageuse... paysan·ne·s avec les tracteurs en tête !

Willy Hajek, Transnationale Information Exchange – Germany.

Italie

Va-t-on retrouver le chemin de l'unité et de l'action ?

L'Italie se prépare à un automne chaud. Le ministre de l'Économie, Tremonti, ne semble pas intimidé par la situation et a lancé une nouvelle attaque contre les travailleurs/ses italien·ne·s et européen·ne·s, fin du mois d'août : « Certains droits des travailleurs doivent être abandonnés. Si vous voulez des droits parfaits dans l'usine idéale, alors vous aurez le droit parfait, mais plus l'usine qui partira ailleurs ». Le ministre se réfère à la première affaire des trois travailleurs licenciés de Melfi : Fiat refuse d'appliquer la décision de réintégration de la Cour et refuse l'accès de ces travailleurs à l'usine. Ce refus de la Fiat est emblématique des attaques envers tous les travailleurs et les travailleuses d'Italie. Il s'agit pour les patrons et la plupart des partis politiques, de mener une véritable guerre contre les travailleurs/ses, et de s'en prendre à toutes formes de lutte sociale et notamment aux syndicats dès lors qu'ils refusent de se limiter à collaborer.

Réduction des droits syndicaux, affaiblissement de la législation du travail, négociations des conventions nationales qui se perdent dans l'oubli, violentes attaques contre les syndicats qui résistent, tel est le contexte général italien. Cette conception autoritaire et antidémocratique veut réduire les oppositions, accélérer les restructurations, geler les salaires, aggraver les conditions de travail. Il s'agit de transformer les travailleurs/ses en esclaves, et pour cela le Pouvoir entend gommer toute référence aux valeurs culturelles et sociales transmises par la classe ouvrière depuis l'après-guerre. Sont directement visés, le statut des travailleurs/ses, la loi de 1970 qui permet aux unions syndicales d'exister et aux salarié·e·s de se défendre et conquérir de nouveaux droits.

Le ministre de l'Administration publique, Brunetta, traite de « paresseux » les fonctionnaires, attisant ainsi la campagne médiatique haineuse menée à leur encontre, pour justifier une forte limitation des budgets publics y compris dans l'éducation et la santé.

Le mouvement syndical a commis des erreurs politiques dans le passé, mais aujourd'hui l'enjeu est essentiel : va-t-on prendre enfin les moyens non seulement de résister mais aussi de gagner, en retrou-

vant le chemin de l'unité et de l'action ? Le patronat a les idées claires sur la façon de réduire l'économie à la nécessité d'accroître leurs bénéfices et sait utiliser la loi pour ça. Bref, ils pratiquent la lutte de classes ! De notre côté, les attentes envers les syndicats de base sont importantes. USB souhaite y répondre de la meilleure façon. L'automne sera certainement difficile, souhaitons qu'il soit chaud...

Margherita napoletano e Donatella Biancardi, Unione Sindacale di Base

Grèce

« ça ne passera pas », « feu au FMI »

En Grèce, les syndicats appelaient le 29 juin à la 6^e journée de grève générale depuis le début de l'année. Le mouvement « socialiste » du PASOK, sous la houlette du Fonds Monétaire International et de l'Union Européenne, a mené une attaque de très grande ampleur : destruction des services publics de santé et d'éducation, baisse puis gel des salaires des fonctionnaires, facilitation des licenciements dans le privé, augmentation de la TVA qui frappe principalement les couches populaires. Et puis, bien sûr, contre-réforme des retraites. Les manifestations sont massives et offensives : « retraiti de la réforme des retraites », « ça ne passera pas », « feu au FMI », ... sont parmi les slogans scandés.

Etat espagnol

Il est temps de dire « basta ! »

La grève générale du 29 septembre, un cri de révolte ! La nouvelle réforme du droit du travail prévoit que les entreprises puissent licencier librement et impunément. Les licenciements seront grandement facilités, et les indemnités se finissent au bout de 20 jours, dont 8 seront financés par l'argent public, pas par l'entreprise qui licencie. La possibilité de recours juridique en cas de licenciement abusif disparaît. La « négociation collective » qui permet déjà aux patrons, selon leur volonté, de geler les salaires va s'étendre à la remise en cause de conditions de travail, à la flexibilité, à la mobilité géographique et fonctionnelle.

Le plan de rigueur censé réduire le déficit prévoit dès 2011 le gel des pensions de plus de 6 millions de retraité·e·s, alors que 68% touchent moins de 700 euros. Dans le même temps, 2,6 millions de travailleurs/ses du secteur public subissent une réduction de leur salaire, en moyenne de 5% ; les remplacements de postes vacants néces-

saire à un service public de qualité ne sont plus effectués. Tout cela, dans un contexte où il y a 5 millions de chômeurs/ses dont 1,2 million qui ne perçoit aucune prestation, plus de 4 millions de contrats temporaires, et 11 millions de salarié·e·s qui vivent avec moins de 9 000 euros par an. A côté de ça, les 7 grandes banques affichent un bénéfice net de 17 milliards d'euros pour 2009, et la rémunération des directeurs de grandes entreprises a augmenté de 19,1%.

Pour la CGT, comme pour toutes les organisations syndicales de l'Etat espagnol, il est temps de dire « basta ! » non seulement aux « marchés », mais aussi à l'Etat, à la classe politique, et aux institutions qui suivent les instructions de ces « marchés ». La grève générale du 29 septembre est incontournable, tout d'abord pour stopper ces attaques contre les droits du travail, les droits sociaux élémentaires, mais aussi pour continuer la mobilisation afin de reprendre le terrain perdu en matière de droits, garanties, libertés, dignité et justice sociale. Le 29 septembre : grève générale, toutes et tous dans la rue !

Carter, redacción de « Rojo y negro », Confederación General del Trabajo

Pologne

Un retournement de situation est toujours possible...

Sous la croix... la résignation. Une invraisemblable « guerre de la croix » à Varsovie en l'honneur de victimes de l'accident d'avion présidentiel du 10 avril, a occupé l'essentiel des médias cet été. Et pendant ce temps-là, le gouvernement a décidé la hausse de la TVA et prépare de nouvelles lois « libéralisant » le droit de travail.

Le monde de travail polonais est toujours sur la défensive, depuis ses défaites lors des luttes pour les chantiers navals et le droit à la retraite anticipée. L'explosion des contrats atypiques, l'offensive des agences d'intérim, ont atomisé le monde du travail. La propagande antisyndicale dans les médias, le manque de crédibilité des grandes centrales syndicales et les licenciements de syndicalistes renforcent ce climat d'apathie.

Dans cette situation seules des possibilités de luttes importantes existent à court terme essentiellement dans le « dialogue social » et d'autre part, la majorité syndicale basque, dont LAB fait partie, pour qui seules la confrontation sociale et la lutte permettront de véritables avancées sociales. Cette vision est bien sûr partagée par LAB du Pays Basque Nord, qui participe activement aux mobilisations contre la politique anti sociale du gouvernement Sarkozy et pour qui seule la convergence des luttes et la grève générale permettront de faire reculer celui-ci.

Anaia Fontang, Lanjile Abertzaleen Batzardeak



Solidaires

www.solidaires.org

ÇA SUFFIT ! IL FAUT TAXER LES PROFITS ET PAS NOTRE NIVEAU DE VIE !

« Autour du 29 septembre, nous construisons une mobilisation générale en Europe ! »

C'est le titre d'un Appel impulsé par Solidaires et signé par plusieurs syndicats d'Europe. Vous pouvez le télécharger au lien suivant :

<http://www.solidaires.org/article32119.html>



la grève des travailleurs sans-papiers

Le mouvement de grève démarré le 12 octobre 2009 fera date dans l'histoire des mouvements des travailleurs/euses sans-papiers. La coordination par un collectif de onze organisations¹ a été un appui important pour élargir les soutiens, créer une caisse de grève, et élaborer un texte alternatif aux circulaires ministérielles antérieures. Les comités de soutiens locaux ont été aussi un atout décisif dans le soutien aux grévistes.

Acte I

La grève de 2008 avait permis la régularisation de 2 800 travailleurs/euses sans-papiers, mais les obstacles à la régularisation, imposés par les circulaires antérieures avec l'arbitraire préfectoral qu'elles engendraient, ont suscité une nouvelle vague de grève sans précédent (6 000 grévistes et 9 mois de grève !).

Ce mouvement s'est situé d'emblé comme un conflit du travail. Plusieurs dizaines de piquets de grève, à l'initiative de la CGT et de Solidaires, ainsi que des AG régulières des grévistes, des manifestations et rassemblements, ont permis de structurer ce mouvement. Suite à une lettre du Collectif au 1^{er} Ministre, une série de réunions s'est engagée avec le Ministère de l'Immigration... pour aboutir à une nouvelle circulaire renforçant encore l'arbitraire préfectoral par des critères flous ! Le Collectif a alors exigé de rencontrer le Ministère du Travail, seul interlocuteur habilité à débattre d'un conflit du travail, et a élaboré une « Approche commune », avec des critères améliorés et simplifiés de régularisation par le travail, à laquelle une partie du patronat de différents secteurs professionnels a souscrit.

Les pouvoirs publics, tout en menant les rencontres avec les syndicats membres du collectif, ont multiplié les évacuations brutales de piquets de grève, sans pouvoir entamer la détermination des grévistes. Les soutiens se sont élargis et un court-métrage du Collectif des cinéastes a permis de populariser la lutte. Les grévistes ont participé à toutes les manifestations interprofessionnelles où ils ont reçu un accueil chaleureux.



Acte II

Après les élections régionales et l'arrivée d'E. Woerth au Ministère du Travail, le Collectif a remis la pression et obtenu le mandatement du Directeur général du Travail comme expert à une prochaine rencontre avec le Ministère de l'Immigration.

Lors de la réunion du 14 mai, les représentants du Ministère de l'Immigration reconnaissent les « manques » de leur dernière circulaire... avant de stopper lors de la réunion suivante le processus en cours en arguant de la nécessité d'établir avec les préfets un bilan préalable d'application de la circulaire. Face à ce blocage, le Collectif et les grévistes ont décidé de frapper fort. À la fin de la manifestation interprofessionnelle du 27 mai, les grévistes ont occupé les marches de l'Opéra Bastille. Malgré une ultime évacuation musclée visant à intimider les grévistes, les pouvoirs publics ont dû céder et le Ministère de l'Immigration a reçu les syndicats du Collectif les 11 et 18 juin.

Epilogue

Un nouveau texte du Ministère, sous forme d'addendum² au guide des bonnes pratiques s'imposant aux préfetures a été élaboré. Celui-ci prend en compte une partie des propositions de l'Approche commune. Les objectifs d'un texte juridiquement « opposable » ou de la prise en compte de la question du travail « au noir », n'ont pas été obtenus. Un protocole d'accord de fin de grève a été acté, avec le Ministère de l'Immigration, pour l'ensemble des grévistes qui « ont vocation à poursuivre leur activité professionnelle et à rester sur le territoire national jusqu'au traitement de leurs dossiers, qui devront être déposés le 30 septembre 2010 au plus tard ». Le Collectif va maintenir une vigilance accrue quant à l'application de ces nouvelles dispositions. Même si cette victoire reste incomplète, elle est réelle et couronne un mouvement de grève exemplaire.

1. Syndicats (CGT, CFDT, FSU, UNSA, Solidaires) et associations (Cimade, LDH, Autre Monde, RESF, Droits Devant !!, Femmes Egalité)
2. Pour l'activité passée, ancienneté de 12 mois d'activité dans les 18 derniers mois et dans les derniers 24 mois pour l'Intérim, et acceptation des contrats multi-employeurs. Pour le futur, prise en compte des engagements des entreprises d'intérim de 12 mois de travail sur les 18 mois à venir pour l'obtention de la carte salarié temporaire. Pour le secteur du service à la personne, autorisation de travail de 3 mois, renouvelable, afin de compléter le minimum requis de 20h par semaine jusqu'à 35h. Allongement à 85 métiers sans opposition de la situation de l'emploi.

infos solidaires

Femmes toujours dans l'inégalité

Une nouvelle étude de l'OFCE (Observatoire français des conjonctures économiques) confirme les inégalités salariales persistantes entre hommes et femmes. Les inégalités salariales globales demeurent élevées : la rémunération des femmes est inférieure de 27% à celle des hommes. Le temps partiel ne suffit pas à expliquer cette différence puisque, en terme de salaire horaire, l'écart reste de 16%. La première loi sur l'égalité professionnelle date de 1983 (Loi Roudy). Quatre autres textes ont été votés sans que les discriminations régressent vraiment. Pour en finir avec ces inégalités, il y a urgence à agir dans plusieurs directions.

Il faut arrêter de développer le sous-emploi, la précarité, le temps partiel... Les femmes représentent 82% des temps partiels et 60% des CDD ! 80% des emplois à bas salaires sont occupés par des femmes. Avec des conséquences désastreuses, en particulier, sur le niveau de leur retraite ! Le non-partage des tâches domestiques et parentales continuent de peser lourdement sur les femmes : elles assument 80% de ces tâches ! L'insuffisance des modes de

garde de la petite enfance conduit nombre de femmes à s'arrêter ou à réduire leurs horaires. Enfin, il faudrait que les lois sur l'égalité professionnelle soient contraignantes pour les entreprises et non plus seulement incitatives.

On est loin des promesses de Nicolas Sarkozy sur la fin des inégalités salariales entre hommes et femmes à la fin 2010 !

A lire :
« Bombay, rivage des possibles, carnets de voyages dans la planète altermondialiste »

Carnets de voyage de sept participants au forum social de Bombay en 2004, ce livre nous plonge au cœur du mouvement altermondialiste. On y rencontre des gens aussi différents qu'un syndicaliste français, une enseignante de Bogota ou une jeune femme d'un village du nord de l'Inde... Chacun à leur manière, ils racontent « leur » forum, et comment cette idée « d'un autre monde possible » les réunit...

Lise Poirier Courbet, Aymard de Mengin
18 euros - Editions Syllepse 2010
www.syllepse.net

ÉGALITÉ !

Guide des droits des femmes

Toujours disponible, ce guide, « Des droits à connaître, à conquérir » (nouvelle édition) recense les inégalités, les droits existants et les revendications de Solidaires. Au sommaire : droit du travail, retraites,

minima sociaux, politique familiale, Pacs, contraception, avortement, santé, violences, prostitution, situation des femmes immigrées, libre choix de son orientation sexuelle...

A commander auprès de vos syndicats ou à l'Union syndicale Solidaires (2 euros, 224 pages).



« Les Temps nouveaux », une nouvelle revue, vient de voir le jour.

Les fondateurs/trices, engagés au plan syndical, associatif ou politique, veulent à travers cette initiative favoriser une réflexion commune sur la transformation radicale des rapports sociaux. Il s'agit de contribuer au renouveau de la pensée critique du capitalisme et à la reconstruction d'une perspective d'espoir. Le numéro 1 est disponible en librairie, avec au sommaire : la déclaration fondatrice, un libre propos sur la question Israël-Palestine, une rubrique « mouvements » consacrée aux luttes et résistances sans frontières, un dossier sur la crise et ses suites, une rubrique « confrontation » regroupant divers articles sur les retraites, etc.

Il est décisif de réaliser un maximum d'abonnements pour assurer la viabilité de ce projet, dont Solidaires est partie-prenante, dans la durée. Un « quatre pages » de présentation a été réalisé. Il est important de diffuser largement celui-ci et de s'abonner pour assurer la mise en place de cet outil indispensable au syndicalisme de transformation sociale que nous portons (abonnement de base 40 € - abonnement de soutien 60, 80, 100 € et plus).

www.solidaires.org/IMG/pdf/LTN-4pages-diff-abonnements-VF.pdf

Expressions solidaires

Journal édité par
l'Union syndicale Solidaires
Rédaction : 144 bd de la Vilette
75019 Paris
Tél : 01 58 39 30 20 - Fax : 01 43 67 62 14
contact@solidaires.org

Directrice de publication : Annick Coupé
N° CPPAP : 1 008 5 05397
Dépôt légal : à parution

Imprimerie : Rotographie
à Montreuil-sous-Bois (93)

Graphisme : Gérard Paris-Clavel,
Anne Desrivières